



PRÉFÈTE DE LA HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

CANICULE

Limoges, le 17/07/2022

Le département de la Haute-Vienne est placé en vigilance ORANGE

Météo-France place le département de la Haute-Vienne en vigilance ORANGE canicule à partir du lundi 18 juin 2022 à 13h00 jusqu'au mardi 19 juillet.

Les températures devraient atteindre 38 à 40°C lundi après-midi et ne pas descendre en dessous de 24°C dans la nuit de lundi à mardi.

Conformément au plan départemental ORSEC de gestion sanitaire des vagues de chaleur, Fabienne BALUSSOU, préfète de la Haute-Vienne a informé l'ensemble des maires du département et mis en alerte les services d'urgence et de secours.

L'ensemble des acteurs ont été mobilisés par la préfète, depuis plusieurs jours, pour faire face cette vague de chaleur qui était annoncée (Météo France, agence régionale de santé, direction départementale du travail, de l'emploi et de la protection des populations, direction départementale des services de l'Éducation nationale, service départemental d'incendie et de secours, conseil départemental, association départementale des maires, association des maires ruraux, CCAS de la ville de Limoges) et pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des dispositifs de prévention et de mise à l'abri.

La préfète **appelle chacun à la plus grande vigilance et particulièrement les personnes les plus vulnérables** (personnes âgées de plus de 65 ans, enfants de moins de 4 ans, personnes handicapées, personnes malades à domicile, personnes isolées, en situation de précarité et sans abri, travailleurs exerçant à l'extérieur...).

Adoptez les bons gestes pour vous protéger de la chaleur :

- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif et faites boire fréquemment vos enfants
- Ne buvez pas d'alcool
- Mangez en quantité suffisante des plats légers et riches en eaux (fruits et légumes)
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Préférez les activités sans efforts aux heures les plus chaudes
- Portez des vêtements légers amples et clairs et un chapeau en extérieur
- Si vous avez des personnes âgées, isolées ou souffrant de maladies chroniques dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez-leur visite.

En cas d'urgence, appelez immédiatement les secours

SAMU : 15 | Police secours : 17 | Pompiers : 18

Numéro européen : 112 | Appels d'urgence pour sourds et malentendants : 114

Un **numéro d'information** est également à disposition du public : **0800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au samedi, de 9h à 19h).

Retrouvez toutes les recommandations pour se protéger contre les fortes chaleurs sur les sites :

- [du ministère de la Santé et de la prévention](#)

- [des services de l'État en Haute-Vienne](#)

Cabinet du préfet

Bureau de la communication interministérielle